



## PROJET D'INTERCONNEXION AQUIND



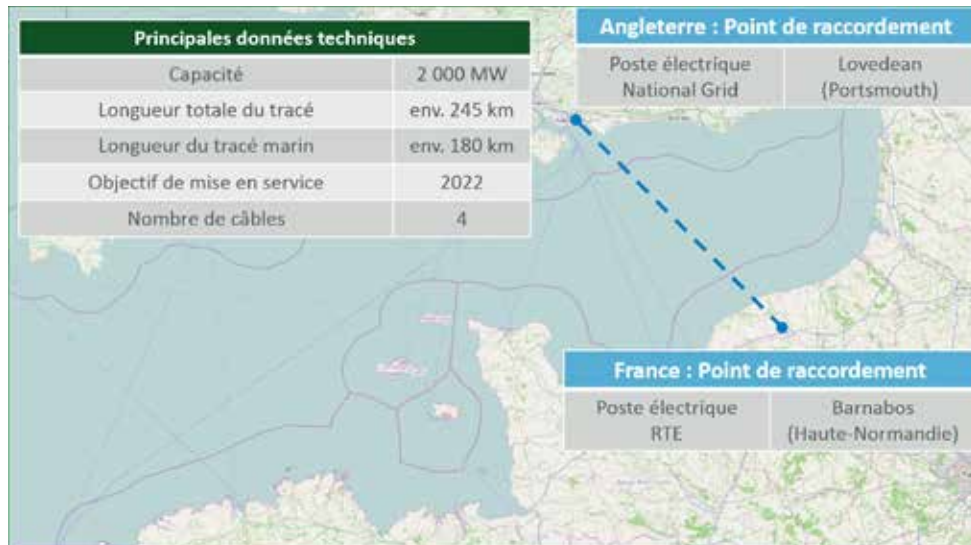


# LE PROJET

Le projet d'interconnexion AQUIND est une nouvelle liaison électrique souterraine et sous-marine qui assurera la connexion des réseaux britannique et français.

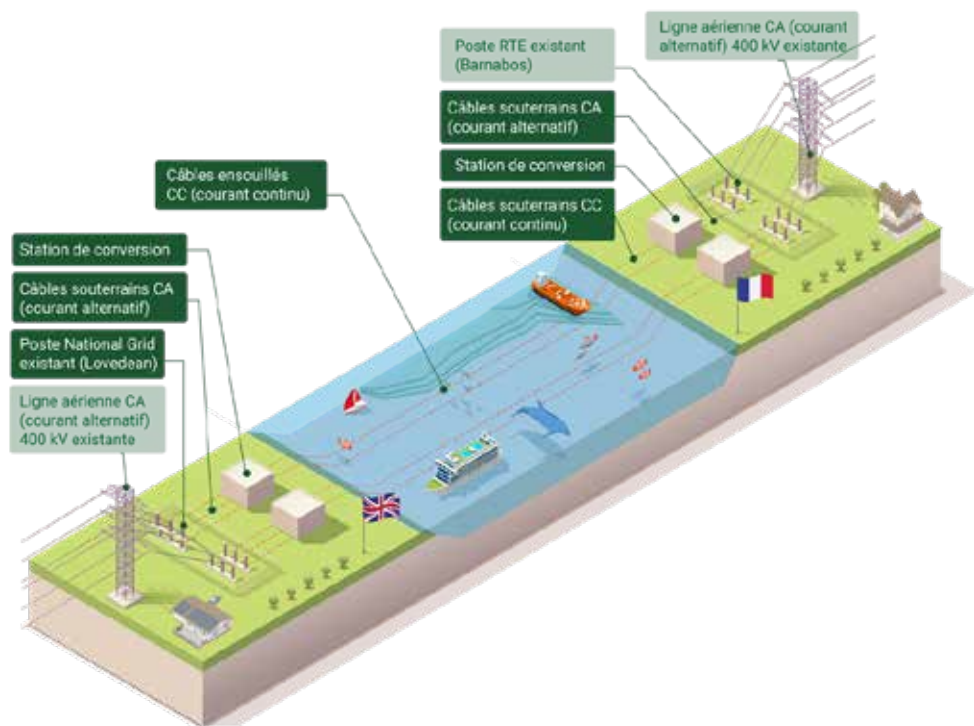
Cette interconnexion améliorera la sécurité de l'approvisionnement, contribuera à favoriser un fonctionnement bien intégré des énergies renouvelables et à faciliter la fourniture de services auxiliaires, pour offrir aux exploitants plus de souplesse dans la gestion du réseau électrique.

Elle permettra également d'intensifier la concurrence sur les marchés de l'énergie et pourra entraîner une baisse du prix de l'énergie pour les consommateurs et les entreprises.





Avec une capacité de 2000 MW, l'interconnexion AQUIND transportera jusqu'à 16 millions de MWh d'électricité chaque année entre les deux pays connectés, soit respectivement 5 % et 3 % de la consommation totale de la Grande-Bretagne et de la France, soit la consommation de millions de foyers.

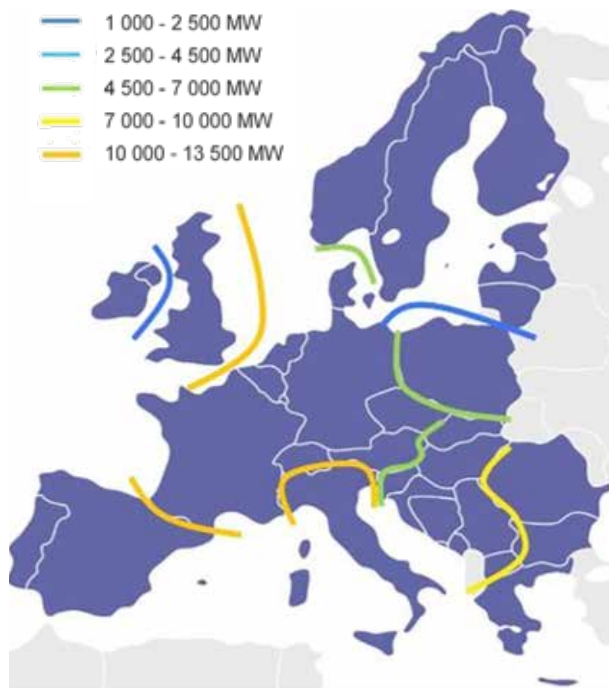


# L'UTILITE DU PROJET

## Le besoin d'interconnexions

Le gouvernement français et la Commission européenne ont identifié les interconnexions comme un facteur essentiel de la création d'un marché de l'énergie intégré, pour offrir aux consommateurs et aux entreprises le meilleur rapport qualité-prix.

En reliant les réseaux électriques britannique et français, le projet vise à rendre les marchés énergétiques plus efficaces et à sécuriser l'offre. En apportant plus de souplesse aux réseaux électriques, elle permettra l'intégration de différentes sources d'énergie renouvelable et une meilleure adaptation aux fluctuations de la demande.



Besoin d'interconnexions en Europe à l'horizon 2030, selon l'ENTSOE



## Les avantages du projet

### **Un approvisionnement fiable en électricité pour le Royaume-Uni et la France**

L'interconnexion AQUIND permettra le transport d'électricité dans les deux sens. Ainsi, les réseaux électriques français et britannique pourront gérer plus efficacement leurs fluctuations de consommation et de production.

### **Favoriser une baisse des prix de l'énergie**

En diversifiant les sources d'électricité, l'interconnexion AQUIND favorisera une concurrence plus importante sur tous les marchés nationaux de l'énergie. Ceci pourrait aider à faire baisser les prix de l'énergie pour les consommateurs.

### **Aider à l'émergence des énergies renouvelables**

Les sources d'énergies renouvelables telles que l'éolien ou le solaire sont souvent tributaires des conditions météorologiques locales. En l'absence de vent, une quantité plus élevée de notre électricité est issue des énergies fossiles.

L'interconnexion AQUIND permettra au Royaume-Uni et à la France d'exporter leurs excédents d'électricité en cas de pics productions, ou d'en importer en cas de pics de consommation, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles.

## Le porteur du projet

AQUIND Limited est une société enregistrée au Royaume-Uni. Le développement de l'interconnexion AQUIND est son seul domaine d'activité.

# PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Les principaux éléments du projet AQUIND comprennent les câbles sous-marins et souterrains, ainsi que les nouvelles stations de conversion au Royaume-Uni et en France.

## **Le câble**

Le trajet des câbles sous-marins va d'Eastney au Royaume-Uni jusqu'en Normandie en France.

Entièrement sous-marin et souterrain, le projet a pour objectif de limiter autant que possible son impact visuel.

La partie souterraine reliera le câble sous-marin depuis ses points d'atterrissage de chaque côté de la Manche vers de nouvelles stations de conversion à Lovedean au Royaume-Uni et à Barnabos (commune de Bertrimont, Seine-Maritime) en France.

## **Les stations de conversion**

Les stations de conversion sont nécessaires au Royaume-Uni et en France pour convertir le courant continu en courant alternatif et vice-versa.

Le courant alternatif est utilisé pour la distribution de l'électricité dans les réseaux électriques français et britannique, tandis que le courant continu permet de transporter l'électricité plus efficacement sur de grandes distances.



## Partie terrestre de l'interconnexion AQUIND en France

Quatre câbles souterrains en courant continu à haute tension relieront le point d'atterrage - proposé aujourd'hui sur les communes de Dieppe ou Pourville - à une nouvelle station de conversion qui sera située à environ 40 km au sud, à proximité du poste RTE de Barnabos. Ils seront installés dans deux tranchées.

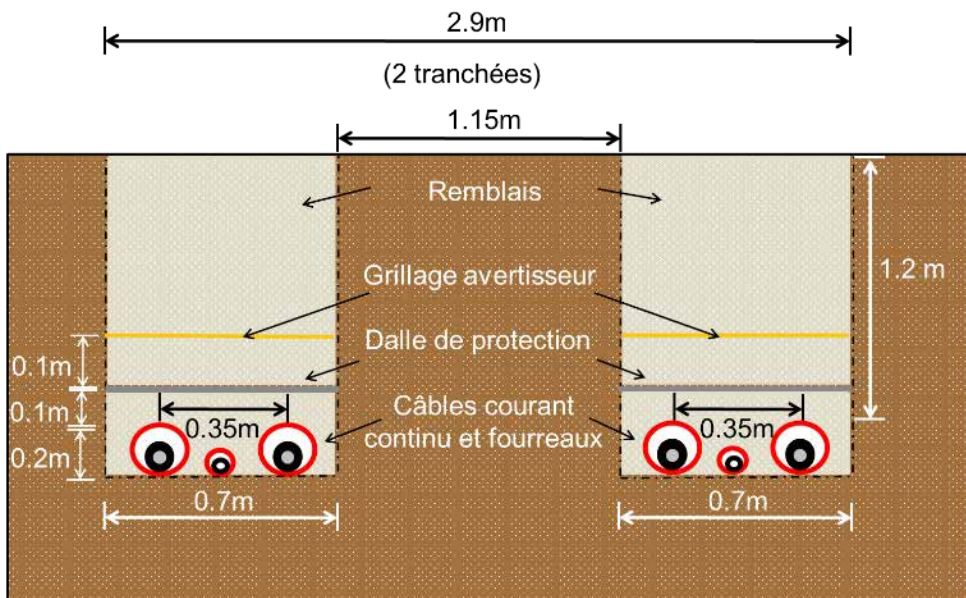
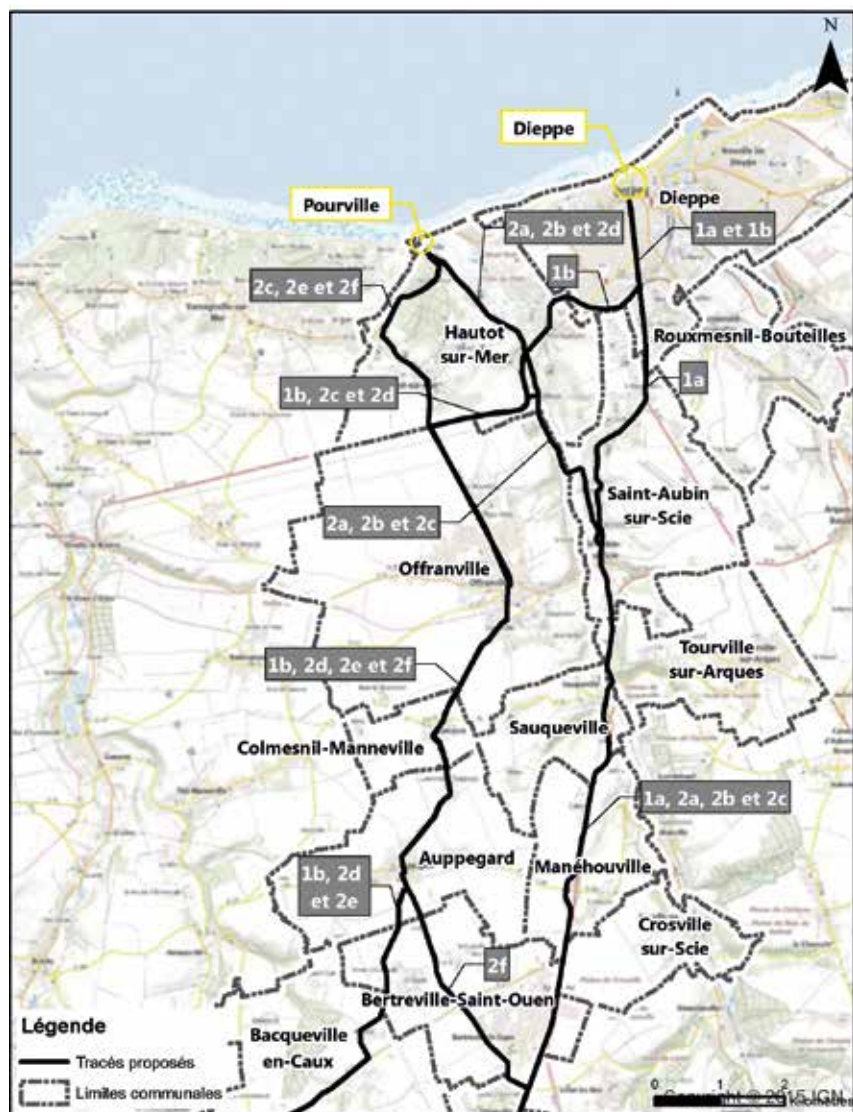


Schéma de principe des tranchées, en conditions standard

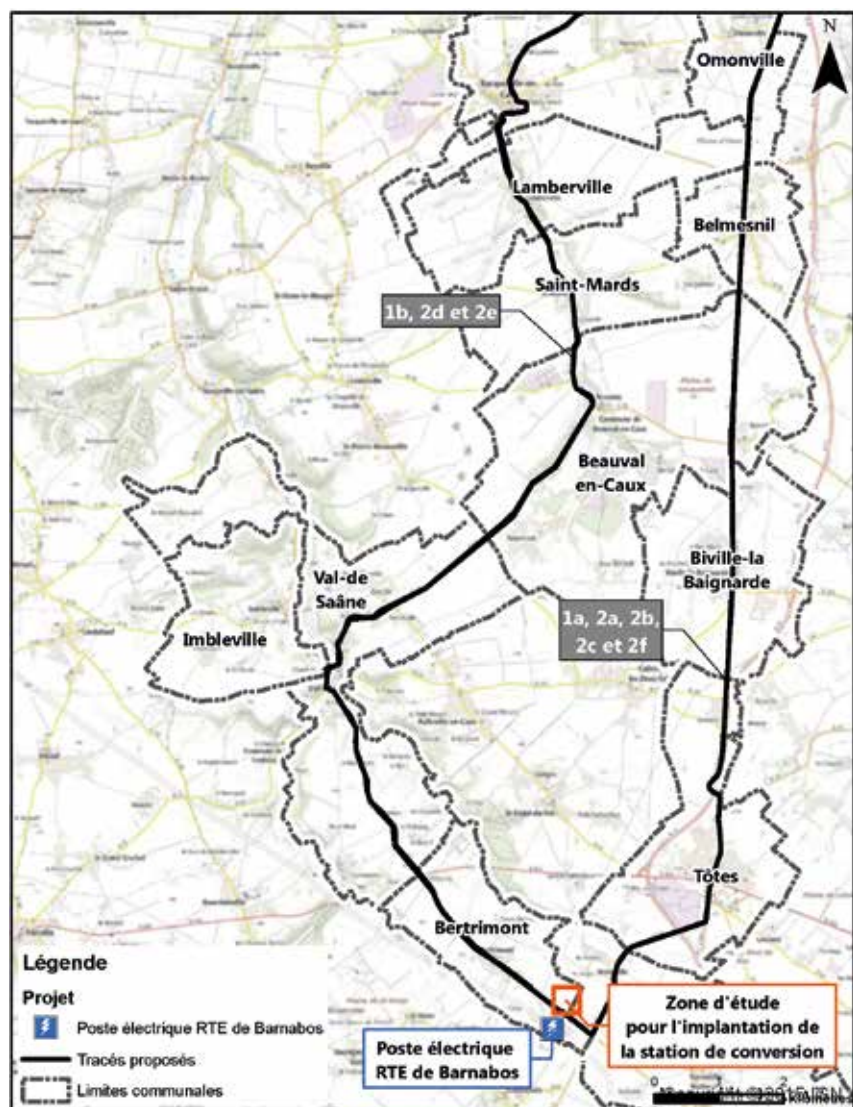
Le choix du tracé des câbles souterrains est réalisé sur la base d'un processus d'analyse détaillée de tous les enjeux, notamment :

- Aspects environnementaux : proximité de zones protégées ou d'habitats d'espèces protégées.
- Aspects patrimoniaux ; présence d'éléments culturels ou du patrimoine.
- Facteurs techniques : présence de réseaux et équipements enterrés sous les voiries routières.

**A ce stade du projet, plusieurs options de tracé sont à l'étude. Le processus de concertation pourra aider à la définition des enjeux et du tracé.**







## Station de conversion

L'implantation de la station française est prévue à proximité du poste RTE de Barnabos, auquel viendra se connecter le projet.

Le site de la station de conversion comprendra divers bâtiments ainsi que l'équipement électrique extérieur, ce dernier étant similaire à l'équipement du poste voisin de Barnabos.



### Partie maritime de l'interconnexion AQUIND

La partie maritime de l'interconnexion AQUIND comprendra quatre câbles haute tension sous-marins.

Les câbles en haute mer seront majoritairement ensouillés dans des tranchées creusées dans le fond marin.

Par endroit ponctuels, pour des raisons techniques, les câbles pourront être protégés par des systèmes d'enrochements.



# LA CONCERTATION PREALABLE

En septembre 2017, les maîtres d'ouvrage AQUIND Ltd. et RTE ont saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) pour ouvrir à la concertation le projet d'interconnexion AQUIND et son raccordement au réseau public de transport d'électricité français et recueillir l'avis du public.

## Planning de la concertation

Lundi 19 Mars 2018	Ouverture de la concertation
Mercredi 28 Mars	Première réunion publique : Dieppe
Du 2 au 20 Avril	Tables rondes thématiques : pêcheurs, associations de protection de l'environnement, agriculteurs
Jeudi 12 Avril	Deuxième réunion publique : Bertrimont
Jeudi 26 Avril	Troisième réunion publique : Hautot-sur-Mer

## Après la concertation préalable ?

Un bilan de la concertation préalable sera établi par le garant et transmis à CNDP et aux maîtres d'ouvrage. Sur cette base, **les maîtres d'ouvrage devront indiquer les mesures qu'ils jugent nécessaires de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'ils tirent de la concertation.**





## Contactez-nous

Pour de plus amples informations sur l'interconnexion AQUIND, et pour contacter l'équipe du projet, visitez le site internet de la concertation préalable :

[www.concertation-aquind.fr](http://www.concertation-aquind.fr)

AQUIND Limited, société enregistrée conformément aux lois de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 06681477 et dont le siège social est sis : OGN House, Hadrian Way, Wallsend, NE28 6HL, Royaume-Uni